



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

**DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez :

Vu la délibération du 22 mai 2014 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 4 février par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du Président en date du 24 avril 2014 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le Code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant le courrier de consultation adressé le 12 septembre 2014 à la société SOCA-ELEC pour le marché négocié en procédure adaptée relatif à **l'enfouissement du réseau éclairage public rues d'Ossau, du Midi et Lacampagnette à PARDIES**,

Considérant l'offre enregistrée le 1er octobre 2014,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 9 octobre 2014.

DECIDE

Article 1 : Le marché ordinaire à prix unitaires relatif à **l'enfouissement du réseau éclairage public rues d'Ossau, du Midi et Lacampagnette à PARDIES** est attribué à la société **SOCA-ELEC** pour un estimatif (solution de base) de **18 619,95 € HT**.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Mourenx, le 9 octobre 2014

**Le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président,**

Henri POUSTIS

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DPCCLO-2014-314
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Attribution marché ordinaire à prix unitaires relatif à l'enfouissement du réseau éclairage public rues d'Ossau, du Midi et Lacampagnette à Pardies
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141009-DPCCLO-2014-314-DE
Date de transmission de l'acte	21/10/2014
Date de réception de l'accuse de réception	21/10/2014